

# **COMITÉ DIRECTEUR**

#### Réunion du 31 août 2022

#### Présents:

- M. René LATAPIE
- Mmes Christine FACHAN Isabelle GUARINOS Nicole ISAC Marie-Claude TARTAS
- MM. Gérard ARBERET Jean-Patrick BOUCHEDE Mohamed EL MAADIOUI Serge FERRIE – Hubert FORESTIER – Robert ISAC – Guy LOMBARDO – Claude SAMMARTANO – Philippe URBAN

#### Absent:

- M. Stéphane BERNE

### 1 - Intervention du Président

« « Nous commençons la troisième année de notre mandat et j'espère que cette saison sera moins compliquée que les deux précédentes, que les compétitions pourront se dérouler normalement.

Comme chaque début de saison je souhaite rappeler quelques règles de fonctionnement pour les membres du Comité Directeur. Nous devons tous observer une obligation de droit de réserve et de confidentialité pour tous les points abordés lors de nos réunions.

Les Présidentes et Présidents des Commissions travaillent avec nos secrétaires et notre responsable technique.

Des règles de fonctionnement sont définies et il faut les respecter pour travailler en bonne harmonie.

 Au début du mois d'août nous avons participé avec les membres de la Commission des Compétitions et le Président de la Commission Féminines à une réunion avec nos homologues du District des Pyrénées Atlantiques.

Nous avons officialisé pour une saison la participation de quelques équipes de notre District à évoluer dans des championnats organisés par le District des Pyrénées Atlantiques (U19, féminines séniors et jeunes).

Cette décision a été prise à la demande des clubs dans un souci de limiter les déplacements.

- Une réunion entre les deux Commissions Appel et CDLD aura lieu prochainement afin d'améliorer le fonctionnement et éviter certains problèmes.
- Le District a été sollicité par la Maison d'Arrêt de Tarbes pour organiser des rencontres contre les détenus.

Nous avons participé il y a quelques années à ce type de rencontres et nous essayerons de renouveler cette action au cours de la saison.

- L'organisation d'un challenge des Pyrénées chez les jeunes est à l'étude pour la fin de saison. Notre District participera bien évidemment à ce tournoi avec une équipe de jeunes qui reste à définir.
- Malgré les efforts de recrutement et de formation de notre CDA, nous manquons à ce jour d'arbitres officiels. Pour pallier l'absence de dirigeants, l'arbitrage de la touche pourrait être fait par un joueur remplaçant et expérimenté en Départementale 4 »
- Le Président René LATAPIE se renseigne à la F.F.F. sur la faisabilité et la mise en œuvre de cette formule.

### 2 - Fête du Sport

Elle aura lieu à Soues le 05 septembre 2022. Le District sera représenté à cette manifestation.

### 3 - Futsal

Cette saison la compétition commencera au mois de novembre. Sept ou huit équipes devraient s'engager dans ce championnat.

Une compétition de Futnet (tennis ballon) pourrait compléter ce tournoi Futsal.

### 4 - Féminines

En raison d'un manque d'effectif, il n'y aura pas de championnat féminin séniors et jeunes dans notre District cette saison.

Des autorisations ont été accordées pour une saison aux équipes qui souhaitent évoluer dans les Districts voisins.

En revanche chez les jeunes des rassemblements seront organisés dans les Hautes-Pyrénées et les équipes qui jouent dans les Pyrénées Atlantiques auront obligation d'assister à ces manifestations.

# 5 - Arbitrage

A ce jour, seuls 34 arbitres peuvent arbitrer. Malgré de nombreuses relances, il reste beaucoup de dossiers incomplets. Une vingtaine d'arbitres sont interdits d'arbitrage.

En ce début de saison la CDA a rencontré des difficultés pour les désignations des arbitres aux deux premiers tours de la Coupe de France ...!

Une formation est organisée au mois d'octobre. Toutes les informations sont mentionnées sur le site du District.

## 6 – Règlement des Coupes et Championnats Séniors à 11

Quelques modifications ont été effectuées dans ce règlement.

- Finale de la Coupe de Bigorre Séniors (Maurice Menvielle)
  Organisation d'une journée festive à cette occasion.
- **Obligations des clubs (équipes de jeunes)**Les obligations de la D1 D2 et D3 restent inchangées. En revanche en D4 il est demandé une équipe en football d'animation.
- Sanctions pour absence d'équipes jeunes
  - a) Un retrait de 3 points au classement par obligation non respectée.

Ce règlement, approuvé lors de ce Comité Directeur, est publié sur notre site.

Le Secrétaire Général

Robert ISAC